

## **20250210 Lyon Demain**

<https://www.lyondemain.fr/soutenez-kele-keletigui-sylla-expulsion-guinee/>

[Accueil](#) » [Solidarité](#) » **Soutenez Kélé : « Je veux juste construire ma vie ici, à Lyon ! »**

## **Soutenez Kélé : « Je veux juste construire ma vie ici, à Lyon ! »**



Par Gérald Bouchon

*C'est un jeune homme comme un autre... Que vous avez peut-être croisé à Lyon... Après plus de 10 ans de présence entre Rhône et Saône, Kélé peut se considérer comme Lyonnais. Il est pourtant menacé d'expulsion.*

Arrivé en France à 14 ans, en 2014, **Kélétigui Sylla** est pourtant sous le coup d'une menace d'**expulsion** vers son pays d'origine, la **Guinée**. Au quotidien, il doit faire face aux affres de l'administration française. Sa **non-régularisation** l'empêche de travailler et de vivre une vie sereine. Nous l'avons rencontré lors d'une réunion de son comité de soutien « **Soutenez Kélé** » à la **mairie du 1er arrondissement**.

« Depuis 2014, j'ai fait pas mal d'études. J'ai fait un CAP, puis un bac pro. Après un accident de travail, j'ai fait une reconversion professionnelle en passant un BTS de management commercial. À l'issue de mon BTS, j'avais fait des stages et j'avais une promesse d'embauche. Malheureusement, comme je n'avais pas les papiers, je n'ai pas pu travailler » .

Ecoutez le podcast

<https://www.lyondemain.fr/wp-content/uploads/2025/02/SOUTENEZ-KELE.mp3>



Kélétigui Sylla

« Ce qui bloque ma situation, c'est en 2014... Je venais d'arriver, ils ont mis en doute mon âge, mon **identité**, et jusqu'aujourd'hui, c'est ce qui bloque ma situation. Pourtant, j'ai tout prouvé, j'ai fait venir tous les **papiers** nécessaires. Avec mon avocat, on a contacté les **autorités guinéennes** pour avoir tous les papiers. Et malgré ça, c'est toujours la même chose. Non, en fait, ils reviennent dessus. J'ai un passeport de mon pays, j'ai tous ces éléments qui prouvent mon identité. Et j'arrive pas... » explique « **Kélé** ».

## Un parcours exemplaire

Les acteurs associatifs et tous les **soutiens de Kélé** disent ne pas comprendre les motifs de sa **non-régularisation**. Malgré les difficultés de la vie, le jeune homme a eu un **parcours exemplaire**.

Nous avons rencontré **Armand Creus**, l'un des représentants du **comité de soutien** « **Soutenez Kélé** ». « La situation de **Kélé** est emblématique. C'est un jeune qui est arrivé en 2014. Il avait moins de 15 ans. Il a été pris en charge 4 mois par l'aide sociale à l'enfance. Et puis la PAF a contesté son **état civil**. Et à partir de là, il a été de manière expéditive mis en garde à vue. Il est passé en **comparution immédiate**, accusé d'être fraudeur et d'avoir menti sur son âge. Le drame c'est qu'il n'a pas pu faire appel. Il ne savait pas, il n'avait pas les moyens, il ne connaissait pas ses droits. Et depuis lors, il y a une condamnation définitive dans son dossier comme majeur fraudeur ».



Armand Creus

## « Kélétigui Sylla doit être régularisé »

« Ses employeurs, quand il fait des stages, lui disent « Nous, on est prêt à t'embaucher, mais il faut les **papiers** ». » Et il y a un acharnement pour ne pas reconnaître cette **intégration de Kélé**. Là, j'ai parlé de l'**intégration scolaire**. Il a aussi une **intégration culturelle** extraordinaire. Il fait partie de la chorale des sans-papiers, il a fait aussi du théâtre avec la compagnie Waninga et le théâtre du Désordre des Esprits. Et il fait aussi partie de l'**atelier d'écriture** de l'association Dans tous les Sens. Il a fait d'autres ateliers d'écriture avec **RESF**. **Kélé** vient de sortir un recueil de poésie « Écrire sans arrêt » et c'est un poète. Mais ça aussi, la préfecture ne veut pas en entendre parler. Ce garçon-là, il est intégré, il maîtrise le français, il faut le régulariser. » conclut **Armand Creus**.

La [pétition](#) lancée par le collectif « **Soutenez Kélé** » a déjà recueilli près de 7000 signatures.